

Blangy Environnement a tenu son AG

Blangy-le-Château — L'assemblée générale de l'association Blangy Environnement s'est tenue à la mairie, sous la présidence de Jean-Pierre Macaire. Une vingtaine d'adhérents étaient présents.

Créée en 2006, cette association s'est donné trois objectifs qui ont pour vocation de préserver la commune et son environnement. Son premier objectif est de veiller à un développement harmonieux de la commune, dans le respect de l'environnement et de l'intérêt général de ses habitants. Son deuxième objectif est de représenter et d'exprimer les opinions de ses adhérents en participant par tous les moyens légaux à l'élaboration des décisions d'urbanisme et d'environnement afin de s'assurer de leur cohérence et de leur respect du Plan local d'urbanisme en vigueur. Son troisième objectif est de contribuer à la préservation et à la promotion du patrimoine architectural, culturel et paysager du village.

« À ce jour, l'association compte quatre-vingt-onze adhérents, ce qui est très satisfaisant et qui représente une progression de 14 % cette année, nous les remercions de leur fidélité », a commenté le président. Le renouvellement du conseil d'administration a vu trois nouveaux administrateurs le rejoindre : Anne-Marie Destouches, Thierry Brichant et Francis Pinot.

Un échange très constructif

Lors de cette réunion, les principaux points abordés portaient sur les présentations de la révision du SCoT Nord Pays d'Auge et du PLUi Terre



Une vingtaine de membres, masqués, a assisté à l'assemblée générale de Blangy Environnement.

PHOTO : OUEST-FRANCE

d'Auge, exposés respectivement par Martine Duperray et Jean-Yves Destouches, et sur les interventions de l'association lors des enquêtes publi-

ques correspondantes. Les adhérents, très intéressés, ont pu avoir un échange très constructif.

Il a été rappelé que cette « association est agréée comme Association locale d'usagers par M. le Préfet du Calvados, avec une compétence territoriale sur les sept communes limitrophes de Blangy-le-Château, lui donnant la possibilité de faire partie des personnes publiques associées lors de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme. »

Répondre à l'attente des habitants

« Blangy Environnement est profondément attaché à la protection de l'environnement et du patrimoine et fera en sorte d'être un partenaire constructif de l'ensemble des collectivités territoriales », précisent aussi Martine et Dominique Duperray, respectivement vice-présidente et trésorier. « Nous souhaitons, en effet, voir se développer notre territoire dans le respect du SCoT et du PLUi, en restant attentifs à la qualité des paysages, des constructions, de l'environnement et de l'histoire afin de répondre à l'attente des habitants. »

Renseignements par mail : blangyenvironnement@laposte.net ou sur www.blangy-environnement.fr